



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

DECLARATION LIMINAIRE INSTALLATION DU CCFP – MERCREDI 13 FEVRIER 2019

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Chers Camarades,

Une convocation en urgence pour installer le CCFP avec un point capital à l'ordre du jour, la présentation de l'avant-projet de loi Fonction publique, c'est-à-dire la modification du Statut général des Fonctionnaires, sans document préalable. 2019 va-t-elle être pire que 2018 ?

FO Fonction Publique, après une semaine de mobilisation en province, qui a abouti à une manifestation nationale à Paris le 7 février dernier avec plusieurs milliers de fonctionnaires et agents publics, a été reçue le même jour à 10 heures par 3 conseillers du Premier ministre qui ont pris des engagements.

Tant sur l'avenir des organismes consultatifs (CAP, CHSCT), que sur l'emploi de non-titulaires, que sur la mobilité, de nombreux points de désaccord perdurent et nous en sommes restés à ce jour à des bilans provisoires.

Ces points nécessitent bien plus que trois réunions programmées dans l'agenda social.

Mais après vos propos, on constate une fois de plus, comme pour les ordonnances de la Loi travail, l'hypocrisie du dialogue sauce Macron.

Un an de discussion pour aboutir à un bilan provisoire des quatre chantiers transformés en un projet de loi ficelé ne prenant pas en compte les amendements des organisations syndicales. Et maintenant à peine une semaine pour amender le projet de loi, le prochain Conseil supérieur de la fonction publique territoriale fixant la date butoir au 22 février. Nous prendre pour des imbéciles est une chose, que cela se voit n'est pas acceptable.

Concernant l'avenir du Service public, FO Fonction Publique considère que le grand débat n'est pas le lieu adapté pour discuter des missions du service public.

En revanche, comme nous l'avons indiqué aux conseillers du Premier ministre, il existe une instance adaptée, c'est le Conseil national du Service public. Nous avons exigé sa réactivation et considérons que c'est dans cette instance que nous pouvons discuter des missions, de l'organisation des services publics et de l'adéquation des moyens.

Nous avons compris que les conseillers du Premier ministre y étaient favorables.

C'est pourquoi FO Fonction publique demande le retrait de cet avant-projet de loi dans sa forme actuelle et revendique une nouvelle négociation qui engage la modernisation de la Fonction publique en tenant compte des besoins des usagers et des transitions écologique et numérique.

En termes de pouvoir d'achat, FO Fonction Publique maintient sa revendication de revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice mais également de sa demande, comme dans le privé, d'une prime exceptionnelle.

Comme nous l'avons indiqué aux conseillers du Premier ministre, l'Etat-employeur ne peut pas inciter les entreprises à verser une prime exceptionnelle aux salariés du privé et ne pas montrer l'exemple avec ses agents.

Monsieur le Ministre, n'oubliez pas que sur les 5,5 millions d'agents publics 55 % sont en catégorie C et perçoivent des bas salaires.

La crise sociale que traverse notre pays avec, notamment, le mouvement des gilets jaunes, dans lesquels se trouvent des salariés du privé, mais également des fonctionnaires et des retraités, a été déclenchée par des problèmes de pouvoir d'achat (carburant, etc.).

Ne pas tenir compte du climat social, de l'épuisement des fonctionnaires dans les trois versants de la Fonction Publique, des inquiétudes face à une nouvelle contre-réforme des régimes de retraites, du Code des pensions civiles et militaires, de la CNRACL, et face à un projet de loi de réforme systémique du système de santé et de l'hôpital public (présenté ce matin en Conseil des ministres) sans oublier les difficultés liées à la baisse du pouvoir d'achat, et au final ne pas entendre les revendications légitimes des syndicats, représentent une faute.

FO Fonction Publique, comme d'autres organisations, n'accepte pas les non-réponses du gouvernement et s'inscrit avec ces fédérations de fonctionnaires dans l'appel à la grève interprofessionnelle du 19 mars prochain.

Fait à PARIS, le 13 février 2019

